

DELIBERATION N° 09042026-05
Séance du 09 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal d'Asnières sur Vègre, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal, sous la présidence de Madame Annick BARTHELAIX, Maire.

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 11

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Présents : BARTHELAIX Annick - ROBLOT Yves-Henry - CARTIER Brigitte - BOUVET Thierry – GANÉ Eric - PATRY Nicole - VIDECOQ Agnès – LECLERCQ Marie-Aude - DELAUNE Antoine - BRUNET Romain

Excusée : MERCIER de LACOMBE Chantal qui donne pouvoir à ROBLOT Yves-Henry

Date de convocation : 02 avril 2026

Date d'affichage : 02 avril 2026

Secrétaire de séance : BOUVET Thierry

Objet : ELECTION DES DELEGUES DES PETITES CITES DE CARACTERE DE LA SARTHE

Madame le Maire rappelle que suite aux élections municipales, il est nécessaire que le Conseil Municipal procède au renouvellement des délégués représentant la collectivité au sein des Petites Cités de Caractère (PCC) ;

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et en particulier les articles L.5212-6 et 7 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que le comité des PCC est composé de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants par commune membre ;

Considérant qu'il convient de désigner 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants appelés à siéger au comité avec voix délibérative en cas d'empêchement des délégués titulaires ;

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner :

Titulaires : Madame Annick Barthelaix, Madame Nicole Patry

Suppléants : Madame Chantal Mercier de Lacombe, Madame Marie-Aude Leclercq

Pour copie conforme,

Le Maire,
Annick BARTHELAIX



Le secrétaire de séance,

Accusé de réception en préfecture
072-217200104-20260409-09042026-05-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2026